



Robert FRADIN  
Président

## AERO-CLUB du PAYS de LAPALISSE

*Aéro-Club, Le Rançut 03120 PERIGNY - France*

Affilié à la Fédération Française Aéronautique  
Agréé par la Direction Générale de l'Aviation Civile et par Jeunesse et Sports  
Membre du RSA - Membre du C.F.I.

Lapalisse, le 13 mai 2019

### COMPTE RENDU du CONSEIL D'ADMINISTRATION du 12 mai 2019

**Présents** : R. BARRET, B. BECOUZE, F. BROSE, L. CARRIER, B. CHAMPIAT, B. CHOgne, T. DARPIN, J.C. DESORMIERE, R, FRADIN, D, GALANT, J. MICHALLAT, J.P. RAY, C. ROUX, B. REURE, F. TAMIN, J. VOJENIS.

**Invités** ; A. GRANSDORF, J. NELLIER

Après avoir remercié les membres pour leur présence, le Président aborde les sujets au programme de la réunion :

**FK9** : dans une quinzaine de jours il devrait être disponible à Bourges où l'atelier chargé des réparations a constaté un problème de «délaminage» localisé sur le fuselage en avant de la fixation du hauban gauche, non détecté lors du devis mais n'entraînant pas une augmentation de celui-ci.

Pour ramener l'appareil, un convoi, dont 50 % des frais seront pris en charge par l'aéroclub, sera organisé avec le DR400 ; les pilotes intéressés peuvent contacter Didier Galant qui se chargera de coordonner le déplacement. A son retour, AéroService procèdera au montage du nouveau moteur.

**Assurances** : l'occurrence de l'accident du mois de février a mis en lumière la nécessité de réévaluer la valeur assurée du DR 400. Par vote à main levée, le Conseil a approuvé : - le chiffre proposé de 30 000 €, - l'augmentation d'environ 800 € de la prime annuelle qui en découlera - la décision de ne pas répercuter dans l'immédiat ce coût supplémentaire sur le prix des heures de vol.

**Relations avec nos «voisins»** : les modalités d'accès ne sont pas encore totalement fixées, mais après l'installation d'un portail, probablement laissé

---

ouvert en journée, les entrées et sorties en soirée et le week-end se feront avec un badge nominatif, réactualisé régulièrement et remis contre une consigne remboursable en cas de départ de l'aéroclub. Un portier avec caméra et interphone devrait permettre, après identification des «visiteurs», de déclencher l'ouverture à partir du club-house.

Une récente entrevue du Président avec les responsables CAVOK et CAE a permis de constater, de part et d'autre, la volonté d'entretenir de bonnes relations de voisinage, avec pour principale responsabilité pour les membres de l'aéroclub de respecter et faire respecter les consignes de confidentialité de nos voisins.

**Rallye du 23 juin** (report possible en cas de météo défavorable): Jacques Nellier et son équipe prépare l'édition 2019 ouverte à tous les appareils stationnés dans les hangars de l'aéroclub. Ce sera l'occasion de remettre la coupe Rowe en jeu. Un BBQ organisé par Franck Brosse et ses aides participera à l'ambiance de cette journée conviviale. Inscriptions jusqu'au 11 juin, auprès de Jacques pour le Rallye et de Franck pour le BBQ.

Dans la matinée de ce même jour, ce sera « Croissant volant » à Lapalisse (pour connaître les autres dates voir le calendrier en P.J.)

**Vols BIA** : Le 23 juin les pilotes seront sollicités pour faire voler les élèves du BIA et les responsables de leur Collège. Le BIA va se tenir désormais une année sur deux, ce qui ne pénalisera pas les plus motivés par l'aéronautique puisqu'ils peuvent présenter ce brevet au cours de leurs années scolaires de 4ème et de 3ème.

**Journées du Patrimoine** : les 21 et 22 septembre l'aéroclub proposera des survols des châteaux de la région ; et envisage d'organiser à ces mêmes dates les Journées Portes Ouvertes préconisées par les Fédérations.

**Nettoyage : le samedi 15 juin** : cette activité ne nécessitant pas de compétences particulières, les volontaires, munis de leur matériel préféré (seau, balai, chiffon, produits d'entretien etc) sont attendus en nombre. les objectifs principaux : – la cuisine (lessivage et mise en place de la hotte aspirante) – les hangars (balayage et rangement) – le tri des archives au 1er étage du club-house pour dégager des espaces et améliorer nos conditions de classement en vue d'un audit DTO – Prévoir également quelques outils de jardin pour désherber l'espace devant le club-house.

**Weed** : il a maintenant ses documents officiels et pourra voler quand il sera assuré (question étudiée par F. Tamin). Son encombrement dans le hangar où il stationne actuellement fait envisager un déplacement dans le hangar voisin

**Règlement Intérieur :**

**Consignes de sécurité**

Ces documents, à lire avec la plus grande attention, sont joints à ce compte-rendu et affichés au club-house.

**Retour d'expérience** : Plusieurs articles ont été ajoutés au Règlement Intérieur dont la procédure de Retour d'Expérience et une note explicative (voir P.J.) est affichée sur le tableau Sécurité. Tous les pilotes sont concernés et doivent appliquer cette consigne qui met en œuvre un support pédagogique de valeur particulièrement utile pour l'amélioration de la sécurité.

**Vérification des comptes** : Alain Gransdorf est désigné pour cette tâche. Le principe retenu pour cette vérification est le suivant :

- s'assurer que tous les mouvements apparaissant sur les relevés bancaires sont bien justifiés par une ligne d'écriture,
  - s'assurer que toutes les finances qui entrent sur le compte ACPL sont bien utilisées en conformité avec leurs intitulé et destination initiale,
  - contrôler que toutes les sorties sont justifiées par une facture, reçu ou autres pièces
- Périodicité : vérifications par sondage en cours d'année après entente entre le trésorier et le vérificateur.

**Subventions pour radio 8.33** : les dossiers de demande seront envoyés dès que les problèmes constatés sur les deux radios seront solutionnés.

**Rappel Réservations** : en cas d'annulation penser à annuler la réservation sur le site Goboko dès que l'on sait que le vol prévu ne pourra pas avoir lieu -( même au terrain, à la dernière minute !); un autre pilote pourra peut-être profiter du créneau libéré et ça évite d'avoir à venir vérifier sur les carnets de route si le vol n'a pas eu lieu ou si le pilote a oublié de l'inscrire sur le site d'enregistrement. On constate encore trop d'erreurs sur les enregistrements des HdV, tous les pilotes sont priés de faire un effort et d'appliquer les règles qui ont été rappelées à de multiples reprises( index horaire, nb d'atterrissages, aérodromes extérieurs, paiement des taxes,...). Voir, (revoir) le tutoriel d'enregistrement des vols.  
En cas de problème joindre T. Darpin : [darpin@wanadoo.fr](mailto:darpin@wanadoo.fr) / 06 45 29 72 77